



ANNEXE H

GRILLE POUR LE TRAVAIL DES ENFANTS (alternant et représentations par jour)



Conformément à l'article 10-4.09, le producteur engage un alternant pour chaque enfant tenant un rôle sur lequel la comédie musicale repose (ex. : « Annie », « Le Petit Prince », « Mathilda » dans les comédies musicales du même nom), ainsi que pour chaque enfant dont la somme de travail le nécessite selon la grille d'évaluation ci-dessous en fonction de son âge, ses capacités et son expérience, l'exigence et la durée du travail, le nombre et les moments où les représentations sont prévues, et tout autre critère pertinent permettant de prendre une décision éclairée. De la même façon, le producteur limite le travail de l'enfant à une représentation par jour et, exceptionnellement, à deux représentations par jour un seul jour par semaine, à moins qu'il puisse démontrer que plus de présence ne constituerait pas une trop lourde charge pour l'enfant, selon la même grille. Le producteur transmet cette grille dûment remplie à l'UDA et à l'Adisq.

Critères à considérer	Données	Pointage
1. Âge	5 ans et moins = 5 6 à 10 ans = 3 11 à 13 ans = 1 <i>Précision :</i>	/5
2. Calendrier des représentations	En semaine durant la période scolaire = 5 Mixte (scolaire et non scolaire) = 3 Été, weekend et période non-scolaire = 1 <i>Précision :</i>	/5
3. Nombre de lignes	Grand = 5 Moyen = 3 Petit = 1 Aucune = 0 <i>Précision :</i>	/5
4. Durée de la présence sur scène	Grand (plus de 90 minutes) = 5 Moyen (entre 30 et 90 minutes) = 3 Petit (moins de 30 minutes) = 1 <i>Précision :</i>	/5
5. Niveau d'effort physique /mental selon l'âge	Important = 5 Moyen = 3 Peu important = 1 <i>Précision :</i>	/5
6. Expérience de l'enfant	Néophyte = 5 Expérimenté = 3 Professionnel de la télé, du cinéma, de la scène = 1 <i>Précision :</i>	/5
TOTAL	25 et + = alternant généralement obligatoire, généralement pas plus de 2 représentations/jour un seul jour/semaine (sous réserve des observations qui suivent)	/30
Observations (remarques, nuances et autres critères)		